

FORMULAIRE D'EVALUATION/CONSULTANT INTERNATIONAL

Les propositions technique et financière des candidats seront évaluées en utilisant la matrice suivante :

CRITERE D'EVALUATION

Étape	PROPOSITION TECHNIQUE	Point Maximal	Pourcentage (%)
1. Examen préliminaire	Vérification des documents requis : a) Proposition financière signée, b) Vérification de la liste des consultants non admissibles, c) Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée, d) CV à jour, Formulaire P11 et Notice Personnelle, e) Proposition technique : brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, la méthodologie à utiliser, la description des outils et le calendrier des activités, incluant résultats respectifs.	Obligatoire pour passer à l'étape technique	
2. Évaluation Technique	A. EDUCATION	15 points	70%
	Diplôme de 3 ^e cycle (Doctorat) 15 points Diplôme de 2 ^e cycle (Maitrise) 12 points Diplôme de 1 ^{er} cycle (Licence)5 points Dans les domaines relatifs à cette consultation, tels qu'indiqués dans les Termes de Référence.		
	B. EXPERIENCE GENERALE	10 points	
	Expérience dans le domaine du droit, des droits humains, et de la santé, du développement ou dans un domaine connexe 7 ans et plus 10 points 5 à 7 ans7 points 1 à 5 ans5 points		
	C. EXPERIENCE SPECIFIQUE	30 points	
	Nombre d'expérience confirmée dans l'évaluation de cadres juridiques nationaux et/ou de l'action de l'État par rapport aux engagements internationaux Deux (2) et plus 10 points Une (1) seule5 points Aucune 0 point		
	Nombre d'expérience de recherche substantive et de rédaction de rapports analytiques Deux (2) et plus 10 points Une (1) seule5 points Aucune 0 point		
	Nombre d'expérience professionnelle en collaboration avec les mouvements de femmes et de personnes LGBTI, les acteurs gouvernementaux et/ou les ONG et les réseaux de la société civile Deux (2)10 points Une (1) seule5 points Aucune0 point		
	D. COMPREHENSION DE LA MISSION & COMPETENCES	15 points	

	Adéquation de la méthodologie proposée et cohérence du chronogramme 5 points Connaissance et prise en compte du lien entre la santé, le VIH et le développement en Haïti.....5 points Compréhension avérée des questions liées à l'égalité des sexes et aux problèmes rencontrés par les populations clés exposées au VIH 5 points		
	POINT MAXIMAL DE L'EVALUATION TECHNIQUE (100 *70%)	70	
3. Évaluation Financière	PROPOSITION FINANCIERE	30	30%
	<i>CRITERE D'EVALUATION DE LA PROPOSITION FINANCIERE</i>		
	Le nombre de points maximal sera attribué à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront des points en proportion selon la formule suivante : $P = y (\mu/z)$ Où : p = Notation de la proposition financière évaluée y = nombre maximal de points attribué à l'offre financière μ = montant de la proposition la plus basse z = montant de la proposition évaluée		